Lors d'une rencontre entre le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et les ministres du gouvernement albertain, vers la fin d'octobre, ceux-ci ont été portés à croire que, vu les désordres créés par la guerre du Moyen-Orient, le blocage s'appliquant au pétrole brut de l'Ouest du Canada serait bientôt supprimé. Mais, dans sa déclaration à la Chambre le 1<sup>et</sup> novembre, le ministre a annoncé une augmentation de la taxe d'exportation à \$1.90 le baril pour le mois de décembre. Apparemment, même quand le ministre consulte les provinces et qu'on semble arriver à s'attendre, il se sent libre de changer d'avis au cours des deux ou trois prochains jours.

Des voix: Quelle honte!

M. Andre: En novembre, le ministre a assuré à maintes reprises à la Chambre, au comité permanent des prévisions budgétaires en général ainsi qu'aux représentants des industries et aux gouvernements provinciaux que le blocage serait finalement supprimé le 1er février. En réponse à une question de mon collègue, le député de Calgary-Sud (M. Bawden) qui demandait au ministre s'il s'était irrévocablement engagé à supprimer le blocage le 1er février, le ministre répondait affirmativement. A cet égard, il obtenait l'appui du premier ministre qui réclamait une demiheure parmi les heures de grande écoute à la télévision pour déclarer entre autres choses, que ce blocage serait supprimé le 1er février. Néanmoins, en dépit de toutes ces assurances, le premier ministre se présentait à la Chambre jeudi dernier et participant à un débat pour la première fois, sauf erreur, il déclarait que le blocage sur le pétrole canadien brut demeurerait en vigueur après le 1er février. Ces propos enlevaient tout vestige de crédibilité que le ministre, le premier ministre ou le gouvernement actuel pouvaient encore conserver auprès des provinces productrices ou de l'industrie.

Des voix: Bravo!

M. Andre: Les termes «indécision» et «inconsistante» sont presque trop modérés pour qualifier le comportement du présent gouvernement à ce sujet. A vrai dire, «malhonnête» conviendrait mieux.

L'Albertan de Calgary a commenté samedi la déclaration ainsi:

Avant tout il s'agit d'un manque de courage moral et politique . . . une révoltante et ignominieuse concession au chantage politique des Néo-démocrates.

Des voix: Quelle honte!

Une voix: Lisez-le de nouveau.

M. Andre: L'éditorial continue:

En modifiant, à la demande du NPD, une voie que son gouvernement avait clairement signifiée, M. Trudeau a nui à la crédibilité de toute sa politique énergétique. Il constatera peut-être, en temps voulu, qu'il a aussi perdu le respect du pays.

Des voix: Bravo!

M. Andre: Je fais mes premières armes en politique, mais j'ai toujours pensé qu'une annonce publique d'engagement par un ministre de la Couronne sur un sujet d'une importance aussi capitale que celui-ci équivalait presque à un contrat écrit pour ce qui était de lier les parties concernées. Je croyais aussi qu'en vertu de notre régime parlementaire britannique, advenant qu'un engagement ne soit pas respecté, le ministre en cause n'avait pas le choix mais devait démissionner.

Des voix: Bravo!

## L'énergie

M. Andre: Autrement, la véracité de tous les autres engagements ministériels serait mise en doute et l'un des principaux piliers de notre régime s'effondrerait. J'aurais pensé qu'un ministre ayant même une parcelle d'amourpropre ou d'intérêt pour la charge qu'il occupe, démissionnerait plutôt que de voir réduire ainsi à néant ses promesses, ses engagements et son intégrité même.

• (2130)

A un moment comme celui-ci, où le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et l'industrie doivent coopérer ou travailler de concert à résoudre les problèmes auxquels nous faisons face, il est essentiel que le Canada ait un ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui inspire la confiance. Est-il bien raisonnable de s'attendre à ce qu'un gouvernement provincial ou un représentant de l'industrie puisse croire que la parole du ministre est le reflet fidèle des attitudes du gouvernement ou d'un engagement de sa part ?

Étant donné le triste bilan de sa conduite inconstante, inconséquente et incompétente à l'égard de la situation de l'énergie, le ministre n'a plus aucune crédibilité auprès des provinces, de l'industrie ni même du public canadien. Beaucoup trop de décisions importantes nécessitent la collaboration et la confiance de tous les secteurs de notre société pour que le ministre continue d'occuper son poste actuel.

Cette politique pétrolière des deux nations a déjà causé des dommages économiques énormes. Tous des députés et, sans aucun doute le ministre, savent bien que l'industrie ne peut fonctionner, ni planifier, ni travailler si les règlements changent toutes les semaines. Elle doit savoir ce que sera la situation relativement aux prix, à l'impôt et à l'exportation avant de mettre sur pied des programmes d'exploration et d'expansion. Lorsque les règlements changent, elle doit pouvoir demander au ministre quelles sont ses intentions et avoir confiance en ses réponses. Rien de tout cela n'existe aujourd'hui et l'industrie en souffre.

Je veux qu'il soit bien clair que je n'éprouve aucun souci pour ces sociétés ou leurs actionnaires. Un plus grand nombre de ces actionnaires sociétés pétrolières vivent certainement dans des circonscriptions comme Mont-Royal et Rosedale que dans celle de Calgary-Centre et si ces actionnaires et propriétaires n'aiment pas ce qui se passe, qu'ils s'en plaignent à leurs députés. J'exprime mon inquiétude à cause des milliers de mes commettants qui travailleur dans cette industrie. Ce sont des travailleurs ordinaires, des ouvriers non spécialisés, des secrétaires, des dessinateurs, des foreurs, des soudeurs et ainsi de suite. Ce ne sont pas des spécialistes en matière d'énergie, mais ils se rendent compte qu'ils seront les plus durement touchés si on fait tort à l'industrie pétrolière.

Des voix: Bravo!

M. Andre: Les propriétaires, les cadres supérieurs pourront s'en aller ailleurs, œuvrer à d'autres tâches. Ils peuvent s'adapter mais non les travailleurs. Ceux-ci en souffriront. J'ai constaté que l'attitude des travailleurs les plus gravement atteints dans l'industrie a changé cette année. Au début de l'année, ils étaient optimistes, car ils faisaient partie d'une industrie destinée à un brillant avenir. Ils pouvaient compter sur la sécurité d'emploi et un certain avancement. Leur attitude s'est maintenant transformée en inquiétude, en colère et ils ont maintenant peur de perdre leur emploi. Il n'y a pas un ministériel, je suppose, qui sait ce que c'est d'être chômeur et de craindre pour la sécurité financière de sa famille. Et bien, moi, monsieur